

Le collège Bucaille de Cherbourg fermé pour cause de menace d'attentat



Les grilles du collège Bucaille-Charcot de Cherbourg (Manche) sont restées fermées ce jeudi 28 mars 2024 au matin. Pour une question de sécurité. Ouest-France

Pas de collège, ce jeudi 28 mars 2024 au matin, pour les élèves de Bucaille-Charcot à Cherbourg (Manche). Des courriels malveillants auraient été reçus par certains.

Les grilles du collège Bucaille-Charcot de Cherbourg (Manche) sont restées fermées, ce jeudi 28 mars 2024 au matin, les élèves étant priés de rester chez eux. En cause : des courriers électroniques malveillants reçus par certains, vraisemblablement du même type que ceux qui ont inondé un peu partout en France ces derniers temps.

Lire aussi : [Menaces d'attentat : plusieurs établissements scolaires du Grand Est fermés ou évacués](#)

« Deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende »

Les cours devraient reprendre normalement dans l'après-midi. Quoi qu'il en soit, l'article 322-14 du Code pénal est très ferme en la matière. Il prévoit que le fait de « communiquer ou de divulguer une fausse information dans le but de faire croire qu'une destruction, une dégradation ou une détérioration dangereuse pour les personnes va être ou a été commise est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende ».